

Violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif

Structures et numéros utiles pour vous aider dans la Nièvre

CIDFF58

**Centre d'Information sur les Droits
des Femmes et des Familles**
03 45 52 3114

Le CIDFF informe sur l'ensemble des droits, tous domaines confondus et propose des sensibilisations à l'égalité F/G et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

France Victimes 58

ANDAVI
03 86 36 67 83

France Victimes informe, accompagne et oriente les victimes sur le plan juridique, psychologique et pénal pendant tout le parcours pénal.

SDJES 58

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

 ce.sdjes58@ac-dijon.fr

Le SDJES a un rôle de protection des publics. Il recueille les signalements de faits de violences commises dans le cadre sportif, mène les enquêtes administratives, propose au Préfet des mesures de suspension en urgence d'éducateur sportif.

Numéro national **119**



CRIP 58

Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
03 86 60 69 00

La CRIP recueille et évalue les signalements faisant craindre qu'un enfant est danger ou en risque de danger. Elle fait des propositions d'accompagnement et de soutien aux parents et selon les situations peut déclencher des mesures de protection des enfants.

Au niveau national : cellule Signal-Sports

 signal-sports@sports.gouv.fr

La plateforme Signal-Sports recueille et traite les signalements de violences (toutes violences confondues) survenues en milieu sportif.

Les numéros d'urgence nationaux

17 ou 112 Police / Gendarmerie

114 Personnes malentendantes ou empêchées de s'exprimer

3018 Harcèlement et violences numériques